



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 2333

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le développement des traitements de translocation chromosomique. Cette pathologie, entraînant l'infertilité, touche un nombre très limité de couples. Bien que la recherche ait fait de notables progrès, les personnes atteintes ne peuvent encore accéder de façon satisfaisante à des traitements en France, car les diagnostics pré-implantatoires adéquats y sont insuffisamment développés. Les couples doivent donc se tourner vers l'étranger pour espérer trouver une équipe médicale pouvant les accueillir, en Belgique par exemple. Il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement en matière de politique de santé pour développer la recherche et rattraper notre retard en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2333

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2002, page 3055